

ALGER

Alger républicain

Extrait du Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Dockers-d-Alger-et-de-Constanza.html>

Dockers d'Alger et de Constanza (Roumanie) Le capitalisme esclavagiste des Emirs du Golfe à visage découvert

Date de mise en ligne : samedi 8 août 2009

- Lutttes sociales en Algérie -

Description :

En Roumanie, en Algérie ou dans de nombreux autres pays, l'entreprise Emiratie DP World utilise les mêmes méthodes pour exploiter les dockers.

Safia Ouared

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Pour entrevoir les similitudes, il a juste suffi de mettre face à face deux grèves, celle des dockers de Constanza (Roumanie) terminal propriété de DP World qui a eu lieu l'an dernier et celle que les dockers de l'entreprise algéro-émiratise Djazair Port World ont menée durant quelques jours ce mois de juillet. Les informations se rapportant à la contestation des dockers de Constanza sont puisées dans le récit rapporté par des membres du groupe allemand Wildcat. Les sueurs du sang des travailleurs portent le même masque.

À Constanza : A la porte principale du terminal de conteneurs de Constanza Agigea Sud, un tract poussé par le vent annonce une grève illimitée à partir du 17 juillet à 7 heures. Sur le site, aucun mouvement. Les grues sont au repos, silencieuses. La compagnie a décidé le lock-out : environ 150 dockers rassemblés devant la porte crient des slogans « Nous travaillons, nous voulons être payés pour ce que nous faisons », « Voleurs, Voleurs », « Nous ne serons pas des esclaves dans notre propre pays ». Ce terminal moderne, bien équipé, est la propriété de DP World. Le travail devait s'accomplir selon les normes européennes et les salaires devaient être alignés sur ceux de l'Europe de l'Ouest. Ce n'est toujours pas le cas. Les travailleurs du port gagnent en moyenne l'équivalent de 400 euros par mois. Quant au travail, la pression a été constante ; pour atteindre le nombre de conteneurs devant être chargés ou déchargés par une équipe, il faut faire des heures supplémentaires qui ne sont pas majorées.

À Djazaïr World Port : Au terminal à conteneurs du port d'Alger, les dockers transférés de l'EPAL vers DWP sont en grève. Sans représentants syndicaux, ils ont décidé seuls d'entamer un débrayage pour protester contre les conditions de travail imposées par la nouvelle entreprise. Plus de 200 dockers se sont rassemblés devant les portes closes de la direction générale de l'EPAL à qui ils demandent de les réintégrer car ils ne veulent plus travailler à DWP. Ces dockers étaient au départ très heureux d'aller travailler chez les Emiratis. En effet, ces derniers leur ont fait miroiter de meilleures conditions de travail et des salaires conséquents. Aucune promesse ne fut tenue. Ils travaillent plus sans véritable augmentation de salaire.

À Constanza : Outre les salaires, une des plus importantes revendications des dockers est celle d'horaires standard. Le terminal fonctionne avec un système d'équipes 12-24 heures, ce qui signifie qu'une seule équipe travaille 12 heures et se repose ensuite 24 heures. Après avoir ainsi travaillé sur quatre équipes, il y a un repos de 48 heures. Les travailleurs doivent ainsi constamment passer de la nuit au jour. Mais la direction ne s'en tient pas là, ils peuvent être souvent appelés à travailler le jour de repos et ils sont supposés se présenter dans l'heure qui suit. Ils doivent pouvoir être appelés à chaque instant sur leur portable. S'ils ne répondent pas, cela entraîne une inscription sur leur livret de travail « absent sans motif valable ». Après trois de ces « absences », ils sont licenciés. Les grévistes affirment que cette obligation leur interdit tout projet dans leur vie de famille.

À Djazaïr World Port : Au terminal à conteneurs d'Alger, les dockers sont obligés de faire des heures supplémentaires. Le programme de travail est chargé et le repos de deux journées est supprimé. Ils ne disposent plus de journées de récupération, ce qui les prive, surtout pour ceux qui habitent à l'intérieur du pays, de voir leur famille. Par ailleurs, le travail de nuit est devenu une obligation. Les effectifs ont été réduits provoquant une surcharge de besogne mais surtout augmentant les risques d'accidents de travail liés à l'absence du chef de quai, du contremaître et de l'homme de chaîne.

À Constanza : « Débrayer est le seul moyen de faire valoir nos revendications. » affirment les dockers.

À Djazaïr World Port : « Ils ne veulent pas nous écouter, nous avons tenté de trouver des solutions à nos revendications, en vain » affirment les grévistes.

À Constanza : Selon les grévistes, la compagnie n'a trouvé personne pour jouer les jaunes, car tous les travailleurs qualifiés ont émigré à l'étranger.

À Djazaïr World Port : Les dockers ont eu écho de la venue de briseurs de grève, des Pakistanais et des Indiens vont être recrutés à leur place.

À Constanza : Après treize jours de grève, syndicat et direction concluent un accord le 29 juillet (2008). Les travailleurs du port ont obtenu quelques concessions : une augmentation de salaires d'environ 180 euros qui doit être appliquée en deux étapes, un jour supplémentaire de vacances, 30 % d'augmentation des primes de Pâques et de Noël et la promesse de respecter les temps de repos. Mais la direction a refusé d'appliquer la loi en ce qui concerne les droits à l'ancienneté. Bien qu'aucune des revendications des grévistes n'ait été satisfaite, la majorité accepte les propositions et arrête la grève.

Pourtant quelques-uns d'entre eux ne s'en satisfont pas du tout. « Si nous avons continué deux ou trois jours, ils auraient cédé sur tout. Mais que pouvons-nous faire ? Nous ne sommes qu'une cinquantaine à vouloir continuer. Les autres ont peur ou pensent que nous n'obtiendrons rien de plus », déplore un chauffeur. Malgré les concessions à ce moment, un point important reste non résolu, l'intensité du travail et la nécessité pour les dockers d'être toujours disponibles. En plus de cette obligation, s'il n'y a pas suffisamment de travail une équipe peut être supprimée sans préavis et n'est alors pas payée. Ce qu'ils revendiquaient c'était l'application stricte du statut de docker et une majoration de 100% en cas d'appel pendant la période de repos qu'ils seraient libres d'accepter ou de refuser. De plus en cas d'annulation d'une équipe, le salaire devrait être payé à 75%.

Aucune de ces dernières revendications ne fut prise en considération. Il n'y eut qu'une recommandation selon laquelle le système d'équipes 12/24 et 12/48 (12 heures de travail, 24 heures de repos ou 12 heures de travail, 48 heures de repos) devait être strictement appliqué. Et l'assurance qu'une liste de tous les ouvriers acceptant de faire des heures supplémentaires serait établie et que seuls ceux-ci pourraient être appelés ? tout moment. Apparemment, refuser de faire des heures supplémentaires ne serait plus pénalisé. Mais ces heures seraient payées sans majorations tout comme la suppression d'équipes ne serait pas indemnisée.

À Djazaïr World Port : les grévistes reviennent à DWP, ils reprennent leur poste après avoir reçu un avertissement. Quatre-vingts d'entre eux attendent toujours d'être réintégrés, ils risquent le licenciement. Sans aucun appui, lâchés par l'EPAL, sans syndicat, les dockers cèdent : « Nous avons frappé à toutes les portes, en vain, nous sommes obligés de baisser la tête à cause de la « Khobza » »

En Roumanie : La télévision nationale parle à peine de la grève. Seule la chaîne locale en parle un peu.

En Algérie : L'ENTV a ignoré complètement la contestation des Dockers qui a duré plusieurs jours.

Safia Ouared